

Séance du 5 juin 2014

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Cédric LINDECKER. Tous les conseillers sont présents sauf Monsieur Francis SCHWEITZER qui donne pouvoir à Monsieur Cédric LINDECKER. Madame Corinne PIQUARD est nommée secrétaire de séance

Début de séance : 20h30

Approbation du procès-verbal de la séance du 17 avril 2014 : unanimité

Ordre du jour :

- 1/ Francas : approbation des comptes 2013 et 2014
- 2/ location supplémentaire : réunion Weight Watchers
- 3/ recrutement d'un agent saisonnier
- 4/ commissions communales : mise en place et désignation des représentants
- 5/ recensement de la population 2015 : nomination du coordonnateur
- 6/ ACCA : renouvellement de bail

1/ Francas : approbation des comptes 2013 et 2014

Compte d'exploitation 2013 : le Conseil Municipal approuve le compte d'exploitation présenté par les Francas équilibré à 184 147.13 € en dépenses et en recettes

Budget 2014 : le Conseil Municipal approuve le budget 2014 présenté par les Francas, équilibré à 194 144 € en dépenses et en recettes

pour : 11/11

2/ location supplémentaire : réunions Weight Watchers

La responsable de secteur de cette société demande la possibilité de louer la salle de convivialité pour deux séances le même jour, la deuxième séance serait facturée 15 €, la première conservant le tarif de 25 €. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette demande et décide d'appliquer le tarif de la deuxième séance à compter du jeudi 27 mars 2014.

pour : 11/11

3 / recrutement d'un agent saisonnier

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la possibilité de créer un poste saisonnier pour assurer l'entretien des espaces verts. Le Conseil Municipal :

- Autorise le recrutement d'un agent saisonnier par Monsieur le Maire
- Décide que la personne recrutée exercera ses fonctions à temps incomplet sur la base de six heures hebdomadaires et percevra une rémunération calculée par référence à l'indice brut 298 du 10 juin au 31 octobre 2014

pour : 11/11

4 / commissions communales : mise en place et désignation des représentants

tableau en annexe

pour : 11/11

5 / recensement de la population 2015 : nomination du coordonnateur

Le coordonnateur est la personne chargée de faire le lien entre l'INSEE, l'agent recenseur et les administrés. Il peut être soit un élu, un agent territorial ou un administré. Il doit préparer la tournée, fournir les documents de collecte à l'agent recenseur et l'aider en cas de difficulté. Il doit aussi renseigner chaque semaine le superviseur de l'INSEE grâce à un outil informatique sur l'évolution de la collecte. Il sera nommé par arrêté municipal.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne Madame Catherine MÉRILLOT coordonnateur du recensement de la population 2015.

pour : 11/11

6/ ACCA : renouvellement de bail

A la demande de Monsieur Christophe BOURDENET, Président de l'ACCA de Le Gratteris, le Conseil Municipal décide de renouveler le bail de chasse concernant les parcelles A 1-2-3-4-5-6-7-8-11-93 et ZA 1-21-62-63 pour une durée de 9 années à compter du 15 mars 2014.

Concernant la convention « abri de chasse », il sera rappelé par courrier à l'ACCA son engagement pris le 1^{er} décembre 2005 de recouvrir l'abri de matériaux en bois. Ces travaux devront être terminés au 15 septembre 2014 sous peine de non renouvellement de ladite convention

pour : 11/11

Informations

La carte Avantages Jeunes 2014-2015 est offerte aux jeunes du village âgés de 11 ans (scolarisés au collège) à 21 ans (nés en 1993) et domiciliés à Le Gratteris. Cette année, l'offre concerne 22 jeunes.

Monsieur le Maire propose que les convocations aux prochaines séances du Conseil Municipal et des commissions se fassent par voie électronique. Les conseillers intéressés devront remplir l'autorisation correspondante.

Fin de la séance : 21h45

Vu pour être affiché le 6 juin 2014, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes

(Sceau de la mairie)

Le Maire,
Cédric LINDECKER

NOMINATION des REPRESENTANTS AUX COMMISSIONS

Le Conseil Municipal désigne le Maire, Monsieur Cédric LINDECKER, président de toutes les commissions.

COMMISSIONS	RESPONSABLE	CONSEILLERS	Non élus
ASSAINISSEMENT (gestion employé communal, STEP)	Jean BOSIA	Francis SCHWEITZER Jean-Paul DUREY	
BATIMENT COMMUNAL	Corinne PIQUARD	Sébastien BONNET	
FINANCES-BUDGET (Préparation, Suivi)	Francis SCHWEITZER	Corinne PIQUARD	
VIE DU VILLAGE et CCAS	Claudine REGAZZONI	Jean-Paul DUREY	
DEFENSE, protection civile	Sébastien BONNET	Benoit GIACOMINI	
BOIS COMMUNAUX	Sébastien BONNET	Michaël TAILLARD Laurent SIMONIN Jean BOSIA	Bernard DUCOULOUX Roger BALANCHE Alphonse PEPIOT Christian DUQUET
URBANISME	Jean BOSIA	Sébastien BONNET Laurent SIMONIN	
LISTES ELECTORALES	Michaël TAILLARD	Benoit GIACOMINI Corinne PIQUARD Sébastien BONNET Chantal PIREDDU Claudine REGAZZONI	